CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110967** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2006

Raison sociale : ANGLADA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 300 000

79 IMPASSE DES CADES
ZI DE SIGNARGUES
30390 DOMAZAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES

Siret : 489 791 392 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 55 571C

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H8993Q1254001/002 148311/12

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H8993Q1254001/002 148311/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 66 57 30 30 **Fax :**

Portable : 0698926973

Responsabilité légale :
ANGLADA STEPHANE GÉRANT

Site Internet : http://www.anglada.fr

E-mail : sarl.anglada@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 004 990 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	7	16/09/2025
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	1	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110967** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES

Siret : **489 791 392 00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 55 571C

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H8993Q1254001/002 148311/12

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H8993Q1254001/002 148311/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **ANGLADA**

79 IMPASSE DES CADES
ZI DE SIGNARGUES
30390 DOMAZAN

Téléphone : 04 66 57 30 30 **Fax :**
Portable : 0698926973

Site Internet : http://www.anglada.fr
E-mail : sarl.anglada@gmail.com

Responsabilité légale :
ANGLADA STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/09/2025
o Isolation des combles perdus	16/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.